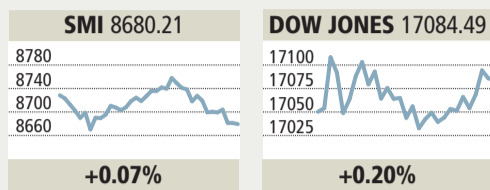


L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Les prix du pétrole en 2016
Tabler sur un rebond du baril est très risqué PAGE 14



GRANDE INCERTITUDE SUR CREDIT SUISSE

Cost cutting de 2 milliards en vue

PAGE 3

CLARIANT DANS LES BIOCARBURANTS Grand bénéficiaire du scandale VW

PAGE 21

LES CENTRES D'ÉCHANGE DU BITCOIN Vers l'Europe et le Luxembourg

PAGE 3

FIN DES RENCONTRES DE BRETTON WOODS La délégation suisse très active

PAGE 10

SÉRIE DE XAVIER COMTESSE SUR LA SANTÉ Effet Gutenberg des algorithmes

PAGE 7

LES CANDIDATURES AU CONSEIL FÉDÉRAL Widmer-Schlumpf manque encore

PAGE 10

EMPRUNTS HIGH YIELD EUROPÉENS Les tranches pour les experts

PAGE 13

PRODUITS STRUCTURÉS Le rendez-vous du lundi

PAGE 15

Fusion entre dans sa phase opérationnelle



GUILLAUME DUBRAY. Le directeur de Polytech Ventures était accompagné de start-up et partenaires de l'incubateur Fusion lors du second Fintech Connect à Genève. La structure est opérationnelle depuis quelques jours. Quelques entreprises de l'incubateur étaient d'ailleurs présentes à l'événement jeudi soir. Tout comme certains partenaires, comme l'asset manager Notz Stucki. Il était aussi question de blockchain et bitcoin. Le World Economic Forum a d'ailleurs publié il y a quelques jours un sondage de 800 managers dans les domaines financier et des technologies à ce sujet. Une des conclusions les plus commentées était que d'ici 2015-2030, 10% du PIB mondial serait échangé par l'une ou l'autre de ces technologies. **PAGE 4**

La crainte de fishing expeditions sous couvert d'enquête boursière

La France multiplie les demandes auprès de la Finma et obtient des noms de clients français de banques suisses.

SÉBASTIEN RUCHE

La France enquête de plus en plus souvent en Suisse pour des soupçons de délits d'initié commis en France. Via des demandes d'entraide portant sur l'achat et la vente d'actions, l'Autorité des marchés financiers (AMF) reçoit ainsi des noms de clients français de banques suisses.

Sur la place financière suisse, certains y voient un moyen de mener des fishing expeditions dissimulées et craignent que ces données sensibles finissent entre les mains du fisc français.

«Mon nom a été transmis aux autorités françaises alors que je n'ai fait qu'acheter quelques centaines d'actions, bien avant la période examinée par l'AMF. Je n'en reviens pas d'avoir été suspecté de délit d'initié, alors que je n'ai même pas gagné d'argent. Et que cela entraîne la transmission de mon nom...»

D'autres clients français ont été indirectement suspectés de délit d'initié par les autorités financières françaises au cours des dix-huit derniers mois.

Lorsqu'une importante opération a lieu en France sur le marché des

actions – lorsque le groupe Alstom a cédé une partie de son pôle énergie à l'Américain GE l'année dernière par exemple –, l'AMF enquête systématiquement sur la possibilité de délit d'initié, et examine donc les opérations réalisées depuis la Suisse sur le titre concerné et pendant une période définie. Dans la pratique, elle demande à la Finma – responsable de l'entraide dans ce domaine – de lui faire parvenir toute une série de données.

Noms, adresse et profession des clients concernés, détails sur les transactions effectuées (prix,

quantité, date, etc), identité de l'ayant droit économique si des structures ont été impliquées, mais aussi les documents d'ouverture de compte, les détails de l'éventuel mandat de gestion ou encore la documentation KYC (know your customer). Autant d'informations que les intermédiaires financiers suisses dont les clients sont visés doivent transmettre à la Finma dans les dix jours. La Finma les envoie ensuite à son équivalent français, qui ne peut en principe les utiliser que pour ses enquêtes sur des délits d'initié. **SUITE PAGE 4**

Le site d'analyse au style très incisif

CITRONRESEARCH. La plateforme de short setting suscite l'admiration. Et les plus vives critiques.

Observer le graphique de GoPro sur le marché des actions procure à peu près les mêmes sensations qu'un tour inaugural sur les montagnes russes. Depuis novembre dernier, la valeur du concepteur de micro-caméras «mains libres», antichocs et étanches, enregistre une baisse constante. De 84 dollars le 18 novembre 2014, le titre évolue depuis le mois d'octobre en-dessous de 30 dollars. Les raisons de cette baisse sont multiples: avancée technologique limitée, pouvoir d'attraction axé sur sa communauté de fans... et une note assassine de CitronResearch. En novembre dernier, la société de recherches a détaillé dans un

long post son point de vue sur la valeur de GoPro avec un style incisif: «GoPro a connu un succès notable «aujourd'hui», mais son avenir est explicitement assombri par une baisse de sa croissance.» Depuis 2007, CitronResearch bénéficie d'une certaine visibilité et notoriété grâce à ses notes de recherches. Le site essuie toutefois des critiques en raison de son revenu et du profil de son créateur. Dirigé par Andrew Left, un spécialiste de la vente à découvert, CitronResearch tire essentiellement ses revenus du short selling. Quoi qu'il en soit, les spécialistes attendent toujours la publication de nouvelles notes. **PAGE 13**

Le secteur de la santé est bien trop régulé

SANTÉSUISSE. La directrice de la faïtière des assureurs maladie répond au conseiller d'Etat Mauro Poggia.

Les assureurs maladie, des arnaqueurs qui pratiquent des hausses abusives des coûts de la santé? Ce n'est pas l'analyse de Verena Nold, directrice de SantéSuisse, qui répond au conseiller d'Etat genevois de la Santé Mauro Poggia. N'avait-il pas en particulier affirmé que les frais administratifs devaient avoir triplé depuis 1996? Les assureurs maladie s'en défendent. Il y a vingt ans, la part de ces frais représentait 133 francs par an et par assuré. Elle est de 158 francs aujourd'hui. Verena Nold estime d'ailleurs que la maîtrise des coûts de la santé ne peut pas se faire sur les frais administratifs qui ne représentent



VERENA NOLD. L'Etat joue un double jeu dans la santé.

que 5% de la facture totale. Mauro Poggia, selon la faïtière, a des prérogatives permettant d'avoir un réel impact sur l'évolution des coûts. Et cela passerait par davantage de concurrence. **PAGE 9**

ÉDITORIAL NICOLETTE DE JONCAIRE

Le retour à une voie plus conventionnelle

Glencore réduit sa production de zinc et de charbon, suspend ou vend ses mines de platine, de cuivre, de minerai de fer et de nickel et se débarrasserait du reste de ses actifs agricoles (lire page 6). Après la frénésie d'expansion (Viterra, Xstrata, Caracal), l'heure est au décrochement. Est-ce à dire qu'il ne suffit de réussir dans le négoce pour aborder la mine ou l'industrie? Doit-on en conclure que, placé stratégiquement sur les matières premières, le groupe aurait mieux dû anticiper la chute prolongée des cours et celle des marges minières et industrielles qui l'accompagnent? Aurait-il pu moins s'engager dans des actifs dont la valeur dépend directement du prix des produits de base? Ou mieux les choisir, en investissant par exemple dans le raffinage européen ou asiatique, qui redevient enfin rentable?

Probablement un peu de tout cela mais peut-être ne faut-il pas se fier entièrement à une lecture superficielle. La trajectoire de l'action Glencore paraît d'autant plus moche que le groupe est entré sur le marché au moment précisément où s'amorçait la baisse de faveur des sociétés minières (début 2011). Même si cette trajectoire est parallèle à celle de ses grands concurrents, Glencore n'a pas comme BHP Billiton ou Rio Tinto l'avantage de pouvoir démontrer sa capacité de survie. Avant tout, sa stratégie financière n'est pas celle des mastodontes de la mine. Familiers des périodes noires, ils sont économes en capital et savent faire le dos rond si nécessaire. Peu importe que leur action s'effondre, elle remontera. Leurs créanciers le savent qui prennent leur mal

en patience, en continuant à encaisser les coupons. C'est la loi éprouvée des cycles. Ivan Glasenberg, lui, a vendu une autre histoire avec Glencore: celle des profits du trading qui compenseraient les hauts et bas du marché. Et avec cela un ratio d'endettement double. Sauf que le moment venu, les banquiers redeviennent des comptables et exigent que la valeur

des actifs couvre (largement) celle des dettes. La belle histoire du négoce qui surfe sur les écarts de prix ne leur suffit plus. Glencore est-il condamné? Rien ne permet de l'affirmer. Les moyens de rectifier le tir sont là. Mais avant de resserrer le concept du trader-mineur, une voie plus conventionnelle s'impose. ■

Vous pensez sérieusement qu'il est meilleur parce qu'il a coûté cher?



GESTOCIGARS Rue Robert-Céard n° 8 · 1204 Genève
 Tél. 022/312 10 80 · www.gestocigars.ch · sales@gestocigars.ch
 Lundi à vendredi 9h à 19h · Samedi 10h à 14h



9 771421 948004 10042

DU COPIEUR À LA GED

devillard

www.devillard.ch

La progression de 6% du chiffre d'affaires

EY SUISSE. La société d'audit continue également d'accroître ses effectifs. Postes en hausse de 9,1%.

La société d'audit et de conseil EY Suisse a vu son chiffre d'affaires progresser sur l'exercice 2014/2015, clos fin juin. Les ventes ressortent en hausse de 6% à 608,2 millions de francs.

Le chiffre d'affaires net, soit le produit des activités de services hors prestations fournies par les entités étrangères de EY (anciennement Ernst & Young) et hors frais, a pour sa part augmenté de 4,5% à 493,6 millions de francs, indique vendredi la société.

«Au vu du contexte actuel très compétitif sur le marché, nous sommes très satisfaits de ce résultat, car il montre que les investissements réalisés ces dernières années en faveur de la qualité, de la technologie et des collaborateurs se sont avérés payants», a commenté le directeur général de EY Suisse Bruno Chiomento.

La société a dû faire face à une rude concurrence sur le marché de l'audit. Le chiffre d'affaires de ce segment a reculé de

1,9% à 261 millions de francs. Le secteur du conseil fiscal et juridique a lui terminé l'exercice sur une croissance «réjouissante» de 7,1% à 174 millions de francs. «Après les difficultés éprouvées au cours de l'exercice précédent, nous sommes de nouveau sur le chemin de la croissance et confiants à l'idée de franchir de nouvelles étapes en termes de croissance pour l'exercice en cours (...), souligne le président du conseil d'administration Philip Robinson. Dans le segment du conseil en transactions et d'entreprise, le produit des activités a bondi de 19,2% à 173,2 millions de francs. Les activités d'audit et de conseil dans le secteur des services financiers représentent désormais plus du tiers du chiffre d'affaires global de la société. EY Suisse a continué d'accroître ses effectifs durant l'exercice sous revue. Le nombre de postes à plein temps a augmenté de 9,1% pour atteindre 2286. – (ats)

MONETAS: partenariat avec La Poste Tunisienne

La technologie de système de paiement décentralisé de la startup suisse Monetas (*L'Agefi du 19 août*) sera déployée à grande échelle en Tunisie. Dans le cadre d'un partenariat avec La Poste Tunisienne et la startup tunisienne DigitUs, Monetas lance l'application eDinar qui permettra à la population tunisienne d'effectuer des paiements, des transferts, de régler des factures et de gérer des documents officiels. Les coûts des transactions seront la plupart du temps négligeables et souvent pris en charge par les entreprises, précise la startup basée à Zoug, qui a fixé un montant maximal pour les frais à moins d'un dinar (un dinar vaut environ 50 centimes suisses). Monetas devrait également annoncer prochainement l'identité du groupe bancaire faisant partie du top 20 mondial qui testera bientôt sa solution.

INTERACTIVE BROKERS: dans le top 10

Le géant du courtage électronique Interactive Brokers, dont le siège européen est à Zoug, fait son entrée dans le top 10 du classement mondial des plus gros Prime Brokers (services aux Hedge Funds), selon une étude de Prequin, relayée par le magazine américain Forbes. Le groupe se hisse devant l'établissement BNP Paribas. Ce ranking est dominé par les institutions américaines Goldman Sachs, Morgan Stanley et JP Morgan. Credit Suisse (quatrième) perd deux places alors que le groupe UBS (sixième) maintient une position inchangée.

AVALOQ: vers des ventes record pour l'exercice 2015

Le développeur de logiciels bancaires Avaloq est en bonne voie d'atteindre cette année le chiffre d'affaires record de 500 millions de francs engrangé en 2014, a indiqué le créateur et directeur général (CEO) Francisco Fernandez dans un entretien vendredi au portail d'information Finews. Une entrée en Bourse est par contre seulement envisagée à partir de recettes de 1 milliard. «La rentabilité est toujours très élevée», a-t-il souligné. La société a remporté cette année un contrat auprès de la banque chinoise CITIC Bank International et d'un client australien. «Nous allons encore annoncer cette année la conclusion d'un accord avec un important client suisse», a ajouté le CEO. Le recul prévu du bénéfice s'explique par les investissements élevés réalisés en Allemagne et à Singapour, selon le directeur. Le groupe compte aussi étendre sa présence aux Etats-Unis et construire en Amérique du Nord un centre de développement. Une entrée en Bourse d'Avaloq «est une option parmi d'autres» dès que la société aura atteint le milliard de francs de chiffres d'affaires. Dans l'immédiat, l'entreprise n'a «pas de difficulté à financer sa croissance», a insisté M. Fernandez.

AGENDA

MARDI 13 OCTOBRE

Bossard: chiffre d'affaires T3
Kühne + Nagel: résultats 9 mois
Indicateur exportations PME T4
Sonova: journée des investisseurs et analystes, Stäfa
OFS: prix production-importation PPI septembre

Place financière Genève: CP annuelle, Genève
Flughafen Zürich: statistiques du trafic septembre
13^e journée suisse des PME, St-Gall

MERCREDI 14 OCTOBRE

CS: indicateur ZEW octobre

Les rapprochements fintech passent au stade supérieur

FINTECH CONNECT. La seconde édition a été marquée par les débuts opérationnels de Fusion. Et une actualité riche.

MARJORIE THÉRY

La seconde édition du Fintech Connect s'est tenue jeudi soir à Genève. L'événement sur invitation a pour but de rapprocher les personnalités de la place financière avec les fintech. L'accent est mis sur l'échange d'idées et les bonnes pratiques plutôt que l'aspect commercial, avec un angle B2B plus que B2C et enfin une approche collaborative plus que «disruptive». L'événement se déroulait dans les locaux du Crédit Agricole à Genève, avec le support de Crédit Agricole Private Banking Services, la division d'outsourcing IT qui travaille avec plus de 25 banques privées suisses.

Yohann Perron, de la structure Alp ICT, a évoqué sa présence au récent salon Finnovate à New York, qui est devenu un centre de réflexion sur l'avenir de la finance. Les banques y sont de plus en plus présentes pour se rapprocher de

fintech. A l'image de BBVA, qui a une approche de plus en plus active auprès des fintech, que ce soit à travers des partenariats, des acquisitions ou des prises de participations. Alp ICT lance aussi un magazine online dédié aux fintech, en collaboration avec Marc Barbezat, qui assure la publication d'une newsletter de veille sur l'actualité fintech depuis de nombreuses années (*Le Décodeur*). Guillaume Dubray, de Polytech Ventures était aussi présent pour donner les dernières avancées sur Fusion, le premier incubateur suisse de technologies financières qui avait été annoncé en début d'année. Ce programme d'un an a commencé ces derniers jours. Les locaux qui doivent accueillir Fusion à la Praille n'étant pas tout à fait prêts, l'équipe s'est installée dans un espace de coworking à Vernier. Tous les représentants des 10 start-up, dont 6 internationales, ont pu obtenir les autorisa-

tions nécessaires pour s'établir en Suisse dans les temps. Quelques start-up de l'incubateur étaient d'ailleurs présentes à l'événement jeudi soir. Tout comme certains partenaires, comme Notz Stucki. Le premier Fintech Connect avait eu lieu juste avant l'été (*L'Agefi du 8 juin*). Depuis, Marc Barbezat a rappelé que l'actualité avait été riche sur les scènes fintech suisse et internationale. Marc Branson, le directeur de l'autorité suisse des marchés financiers (Finma) s'est même exprimé en faveur d'une licence bancaire «light» pour les fintech il y a quelques jours. Ce qui a surpris tout le monde. Et surtout en bien, montrant la volonté du régulateur d'adapter le niveau d'exigence en fonction des activités de ce nouveau type d'acteurs. Même si par ces déclaration, la Finma ne fait que lancer un appel au législateur car elle ne peut pas elle-même concevoir cette licence bancaire d'un nouveau genre.

L'événement de jeudi était aussi l'occasion d'aborder les questions liées à la crypto monnaie bitcoin et au système de blockchain sur lequel il repose. Ces sujets parfois ésotériques ont été traités avec beaucoup de clarté par les intervenants.

Sur ces sujets, les World Economic Forum (WEF) a d'ailleurs publié il y a quelques jours les résultats étonnants d'un sondage de 800 managers dans les domaines de la finance et des technologies. Une des conclusions les plus commentées était que d'ici une dizaine d'années, 10% du PIB mondial sera échangé par l'une ou l'autre technologie. Parmi les avantages du système, l'organisation basée à Genève cite des transactions plus directes et sans intermédiaires, une meilleure traçabilité des transferts de propriété ou encore une amélioration de l'inclusion financière dans les pays développés. ■

SUITE DE LA PAGE UNE

La crainte de fishing expeditions

Aussi étonnante qu'elle puisse paraître dans un pays habitué à la discrétion comme la Suisse, cette pratique est néanmoins très courante. De plus en plus fréquente, même. En sortant du seul cadre de l'entraide boursière, la Finma a reçu en 2014 514 demandes d'assistance administrative, un nombre qui explose littéralement depuis 2007 (94 demandes). Et la France est le pays qui dépose le plus grand nombre de ces requêtes auprès de la Finma, avec près de 17% du total, selon des chiffres présentés par Biba Homsey, qui dirige la coopération internationale au sein de la Finma, de passage à Genève jeudi pour la journée de droit bancaire de l'université de Genève (*L'Agefi de vendredi*). La Finma est d'ailleurs la troisième autorité de surveillance des marchés la plus sollicitée au monde pour ce genre de procédures, précisait l'Autorité de surveillance en février dernier, lors de la publication de son premier rapport sur l'application du droit de la surveillance («enforcement»).

Face à cette progression des transmissions de noms de clients, de nombreux intermédiaires financiers s'inquiètent de l'utilisation qui en sera faite. Certains craignent qu'il s'agisse de fishing expeditions déguisées, permettant de recueillir les noms de détenteurs français de comptes en Suisse. Détenteurs qui pourraient faire l'objet de vérification par les services fiscaux tricolores. Il faudrait pour cela que l'AMF transmette les renseignements recueillis à la police fiscale française, ce qui est bien sûr interdit. Le principe de spécialité constitue alors le principal rempart face à ce genre de dérive (les

données ne peuvent être utilisées que pour l'objet qui a provoqué leur demande). De manière plus générale, l'assistance administrative fait l'objet de limites très strictes imposées par la Loi sur la Finma: l'autorité qui reçoit les informations est tenue au secret de fonction, les personnes qui ne sont de toute évidence pas impliquées dans l'affaire concernée ne peuvent pas faire l'objet d'une transmission d'information.

Des garde-fous qui ne rassurent que modérément les praticiens de la gestion privée. Le cas du client cité plus haut montre que des informations ont été transmises même pour des transactions aux montants limités, même si les titres en question avaient été achetés bien avant la période sous enquête, et même si le client a perdu de l'argent (ce qui serait un comble pour un auteur de délit d'initié...). La question de qui décide, en Suisse, si un client est manifestement impliqué ou pas n'est pas clairement tranchée.

Spécialiste de la procédure, l'avocat genevois Matteo Inaudi reconnaît la crainte de certains titulaires de comptes que des informations les concernant puissent être transmises à d'autres services de l'Etat français. Pour lui, ces demandes d'entraide boursière «peuvent être assimilées à des fishing expeditions dans la mesure où elles couvrent n'importe qui, mais elles se distinguent des fishing expeditions car elles concernent un état de fait bien précis, délimité par des transactions et des dates notamment».

En fait, conclut l'associé du cabinet Ming Halpérin Burger Inaudi, «elles peuvent constituer des fishing expeditions selon

l'application faite en Suisse des requêtes envoyées par l'étranger. Or on sait que les fonctionnaires suisses se montrent souvent très zélés et on a parfois le sentiment qu'ils en font un peu trop. D'un autre côté, il serait politiquement délicat que la Suisse refuse de collaborer».

On remarquera que d'éventuelles demandes d'entraide reposant sur des données reçues par l'AMF seraient de toute évidence refusées par l'Administration fédérale des contributions - au titre du principe de spécialité par exemple. D'un autre côté, s'il venait à posséder ce genre de données, le fisc français n'aurait pas besoin de l'aide suisse pour demander directement des éclaircissements à ses contribuables.

Ces dernières années, l'Italie a d'ailleurs posé un problème récurrent de fuite de données entre services, puisque les magistrats italiens ont l'obligation de dénoncer d'office, ce qui s'est traduit par des dénonciations de clients qui n'auraient pas dû être faites. Concernant la France, l'historique récent n'est pas considéré comme très rassurant. «On a vu de quelle façon la France a traité les fichiers d'Hervé Falciani...», glisse, sceptique, un gérant de la place, en référence au transit des fichiers volés par la justice française, ce qui a permis au fisc de les utiliser par la suite. – (SR)

L'ITALIE AVAIT

EU TENDANCE

À PARTAGER CE GENRE

D'INFORMATIONS

ENTRE SES SERVICES.

Proche d'une nouvelle acquisition

SGS. Le contrôleur de marchandises SGS a annoncé vendredi être dans la dernière phase de négociations pour reprendre des actifs de Bateman Projects de Tenova, en Afrique du Sud, spécialisés dans l'ingénierie minière et de gestion de projets, précise le communiqué. La transaction devra auparavant recevoir le feu des autorités de la concurrence sud-africaines qui devront se prononcer dans les prochaines semaines. Le montant de l'opération n'a pas été précisé.

Bateman Projects est également présent dans d'autres pays africains. Il a généré un chiffre d'affaires annuel de 30 millions d'euros pour l'exercice 2014/2015, clos fin juin et compte quelque 250 collaborateurs. Cette filiale couvre notamment des mines d'or, de fer, d'uranium, de cuivre et de charbon.

Tenova restera toutefois présent dans l'industrie minière mais se concentrera sur les secteurs technologie et équipements, selon le communiqué.

«Démarche intéressante de SGS dans un secteur déprimé», commente l'analyste Jean-Philippe Bertschy de Vontobel. Ces actifs permettent de renforcer la présence de l'entreprise genevoise dans un marché important pour les minéraux. La société a profité des conditions attractives d'achat actuelles.

Il s'agit de la sixième acquisition du numéro un mondial de l'inspection et de la certification de produits en Afrique du Sud, souligne la banque. Au cours des cinq dernières années, les emplettes réalisées totalisent des ventes de 40 millions de francs. Et la nation arc-en-ciel a représenté 1 à 2% de son chiffre d'affaires de 2014. ■